COMMISSION FORMATION

DATE ET LIEU : JEUDI 19/09/2024
SALLE GUILLEMET

PRESENT.E.S :NAÏK MIRET, DELPHINE ACKERMANN, OLIVIER CHAULET, MATTEO MADIER, EMILIE NOIRTAULT, ERIC PALAZZO, NICOLAS PINEAU, FANNY RENARD, ALEXANDRA ROUX, HELENE HUBERT, CLAIRE LOTIRON, SIOBHAN VICENTE-FREDEFOND, CATHERINE TREHONDAT DAVID GUILLEMIN

EXCUSE.E.S :HELENE FORTIN, LAETITIA BERTRAND, CELINE BERGEON (REMPLACEE PAR NAIK MIRET)

INVITE.E.S : CLAIRE BEAUSSE

INFORMATION SUR LE TRAVAIL DE SERVICE PUBLIC + (SP+)

SP+ est un groupe appartenant à la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) d'une dizaine de personnes qui viennent observer le travail administratif à SHA et l'ENSIP pour étudier l'accueil des étudiants et plus particulièrement les L1 afin d'y apporter des améliorations.

Février 2024 : questionnaire envoyé aux étudiants pour faire ressortir les points à améliorer avec des groupes de discussions.

En septembre 2024, ils ont assisté à la rentrée en psychologie et sociologie.

Les deux 1ers mois de la rentrée ils seront en observation, ils viendront 3 jours dans la semaine dans différents services pour un diagnostic de l'existant.

Puis ils donneront des mesures à mettre en place pour améliorer l'accueil qui seront expérimentées ensuite sur le terrain (à SHA et l'ENSIP).

La finalité de cette enquête : mettre un guide de process et d'améliorations déployables sur l'ensemble de l'UP.

Il pourra être ensuite donné le Label SP+ (Service Public Plus) pour une durée de 3 ans (pour information le Label SP+ remplace la Charte Marianne) aux universités entre autres qui répondraient à une qualité de services rendus aux usagers.

Un membre de la commission demande s'il y a une note de cadrage pour les missions des référents enseignants de SHA, la dernière datant de 2018.

À cette question l'Assesseur n'a pas de réponse à donner dans l'immédiat, va se renseigner et propose de mettre ce point dans le prochain ODJ de la commission Formation.

BILAN DES RENTREES (EFFECTIFS, SAISINES, RECOURS…)

Nous constatons au 29/08 une diminution générale des inscriptions.

Il faut tenir compte des doctorants qui seront inscrits en janvier et prendre en compte la date de clôture des inscriptions au 30/09.

- Effectifs en licences :

2879 inscrits à ce jour pour 3139 l'an passé.

Les chiffres sont moins inquiétants qu'il ne le semblait fin août, voir si cette baisse se confirme le 30/09.

- Effectifs en Masters :

616 inscrits pour 716 l'an passé.

Prendre en compte les M1 en Musicologie non ouvert cette année. Thierry Favier a confirmé sa réouverture en 2025.

En revanche le côté positif avancé par un membre de la commission du département d'Histoire est que cette baisse d'effectif génère un gain de qualité d'enseignement avec un meilleur encadrement des étudiants.

- Point sur les saisines :

Histoire : 2 acceptées sur 9 demandes

Géographie : 2 acceptées sur 8 demandes

Sociologie : 0 acceptée sur 9 demandes

Philosophie : 0 acceptée sur 1 demande

MEEF 2nd degré : 0 acceptée sur 4 demandes mais réorientées vers MEEF1.

Au final nous avons 4 saisines d'acceptées sur les 83 demandées. L'Assesseur avise la commission que cela n'est pas terminé.

En général les recours sur le site de réponse sont refusés.

À noter que le nouveau système de « démarches simplifiées » de Grégory Mousserion est un bon outil de travail qui améliore notamment le suivi.

REGLEMENTS DES EXAMENS

- CFVU du 12/09 :

La demande de modifications éventuelles est trop dans l'urgence et peut entraîner des effets potentiellement négatifs, l'Assesseur à la Formation a donc fait le choix d'apporter que des changements à la marge (hormis l'APC), mais invite la commission à réfléchir aux prochaines modifications à faire.

En Licence Droit & philosophie le redoublement n'est pas accepté à leur demande.

- Points à étudier avant la prochaine CFVU :

✓ Toute absence injustifiée à une évaluation de contrôle continu programmée au sein d'une UE entraine la mention ABI. L'Assesseur fait part de son interrogation sur le risque d'augmentation du nombre d'étudiants amenés à redoubler dans ce cas de figure d'autant plus en APC. Il faudra regarder la Psychologie en février pour confirmer ou infirmer les craintes de l'Assesseur.

- Document de cadrage voté à la CFVU sur les points bonus et engagement :

  Un amendement a été proposé sur le bonus de 0.5 point accordé.

  Pour les formations ayant 2 sessions ce bonus est attribué en 1ère session sauf s'il ne permet pas à l'étudiant de valider son année.

Dans ce cas, sous conditions de la participation de l'étudiant à la 2ème session il est reporté à cette session.

Pour la Psycho le bonus est attribué en L1 dans la session unique.

MISE EN ŒUVRE DU PASSAGE APC

- Concernant les APC :

Il n'y aura pas de seconde session en L1 Psychologie cette année ce qui aura des effets sur les réorientations. Les étudiants dans les autres disciplines qui souhaitent se réorienter vers la Psychologie devront être prévenus, ils devront impérativement valider leur 1er semestre dans la discipline qu'ils suivent pour pouvoir s'orienter vers la Psychologie en second semestre.

Un membre de la commission demande comment cela se passe lorsqu'une UE est partagée entre un département en APC et pas l'autre.

L'Assesseur va se renseigner et revenir vers la commission pour des précisions.

Calendrier « la suite des disciplines »

La Géographie et Musicologie sont les prochaines disciplines à passer en APC (2026/2027) s'en suivra la Sociologie, l'Histoire et L'Histoire de l'Art. Au plus tard 2028, tout le monde sera en APC.

VOYAGES PEDAGOGIQUES

Enveloppe 2024 =	4 210,00 €
Total attribué 1er appel =	2 106,32 €
Reste pour 2ème appel =	2 103,68 €
Total demandé 2ème appel =	5 684,26 €
Reste =	-3 580,58 €
Décision commission finance =	2 103,68 €
Reste =	0,00 €

Il faut répartir une enveloppe de 2 103,00 €

Pour mémoire, lors du 1er appel il y avait eu 4 dossiers : 1 en Géographie, 2 en HAA et 1 en Sociologie. Il avait été versé la somme de 2 107,00 € sur une enveloppe initiale de 4 210,00 €.

Pour le 2ème appel nous avons 6 dossiers : 3 en Géographie, 2 en Histoire et 1 en HAA.

L'Assesseur propose de mettre en place des critères de sélections dont un classement des départements en amont lorsque ceux-ci déposent une demande de financement pour plusieurs voyages.

Proposition avancée par un membre de la commission :

Diviser la somme par 6.

Est mis au vote la répartition suivante :

- 1 479,00 € pour la Géographie (à charge au département de dispatcher la somme entre les 3 voyages)
- 232,00 € pour l'Histoire (142,00 € pour le voyage à Blois et 90,00 € pour celui à Chauvigny)
- 300,00 € pour HAA.

La commission valide la proposition à l'unanimité avec :

- 13 oui
- 0 non
- 0 abstention

Un membre de la commission fait remarquer que c'est la CFVU qui s'est prononcée sur les maquettes et les a actées, que dans certaines d'entre elles il est indiqué une obligation de déplacement sur le terrain pour valider son diplôme. Les voyages pédagogiques sont d'une autre nature. Il faut faire remonter ce problème.

L'Assesseur propose de passer le message au Directeur de l'UFR et un courrier pourra être fait à la Présidence.

QUESTIONS DIVERSES

- Problème avec l'espagnol en Licence :

Emmanuelle ROUX signale une chute des inscriptions en espagnol cette année.

La responsable de la scolarité confirme que sur l'année dernière il y avait une cinquantaine d'étudiants en L3 inscrits pour l'espagnol toutes mentions confondues.

- Message à faire passer :

Se rapprocher de la Maison des langues qui gèrent les autres langues que l'anglais.

Convier les enseignants aux réunions de rentrée pour se faire connaître

- Prêt d'ordinateurs :

La représentante de la BU explique que la quantité d'ordinateurs qu'il est possible de mettre à disposition des étudiants est très mince (20 ordinateurs).

Elle explique qu'il avait été mis en place pendant le COVID un prêt région qui n'est plus en rigueur et un prêt exceptionnel qui lui est toujours valable et qu'il est compliqué de répondre aux demandes.

Question posée : qui prend la décision d'accorder un prêt d'ordinateur à un étudiant ?

L'Assesseur va se rapprocher du SCD pour clarifier la procédure à mettre en place.

- Le département de Sociologie souhaiterait avoir la transmission des réunions d'information pour que leurs étudiants puissent s'y rendre et avoir des renseignements notamment sur les Options proposées en L2, les UE4…

  À cette demande la responsable du service scolarité répond que toutes les informations sont mises en ligne sur le site internet dans la rubrique scolarité.

- Rémunération des corrections des rapports de stages :

Un membre de la commission souhaite des explications sur la décision incompréhensible prise en CFVU en date de janvier 2023 sur l'arrêt des rémunérations des heures effectuées pour ce travail.
Certains départements (Géographie et Histoire) voudraient retrouver un moyen de financer ces tâches.

L'Assesseur à la Formation annonce que ces questions pourront être abordées lors des Changements des MCCC (dates non communiquées à ce jour) et avisera l'ensemble des membres de la commission dès qu'il aura la réponse.